

POUR UNE RENTRÉE EN TOUTE SÉCURITÉ, IL FAUT PRÉPARER ET ANTICIPER !

Avec la publication d'un protocole en juillet, on aurait pu y croire. Mais force est de constater que la réalité est plus cruelle.

Alors que la crise sanitaire se poursuit, que les informations communiquées au sujet de la Covid-19 se contredisent, les inquiétudes sont réelles. Pour faire bonne mesure et tenter de rassurer, le ministère a publié un nouveau protocole, allégé, une série de fiches thématiques et un document « questions-réponses ».

La priorité doit être la santé et la sécurité de tou·tes, élèves et personnels. Masques, gel, distanciation physique, bon courage pour la gestion. Et sur ce point, le ministre ne dit mot et renvoie tout au local.

Par ailleurs, les masques vont constituer un coût non négligeable pour certaines familles. En tant qu'équipement obligatoire et de santé, la CGT-EP en demande la gratuité pour les élèves, et évidemment pour les personnels.

Enfin, rien n'a été prévu concrètement en cas de confinement, même localement. Si, un plan de continuité pédagogique sur Eduscol. La CGT demande une prise en charge par l'employeur du matériel permettant de mener à bien nos missions. Mais encore une fois, le ministère se repose sur le professionnalisme, la bonne volonté et la débrouillardise de ses personnels et communique largement pour dire « *qu'on est prêt !* ». Il faut bien rassurer les familles. Recruter davantage d'enseignant·es pour réduire les effectifs en classe comme en Italie n'a pas été une piste envisagée...

Quant aux personnels vulnérables, silence radio !

Face à tant d'incertitudes la CGT-EP sera à nouveau cette année auprès des collègues et, comme lors de la période de confinement, continuera à informer et décrypter pour répondre à l'ensemble des questions et faire respecter leurs droits.



BONNE RENTRÉE !

Cette année encore, vous pourrez compter sur la CGT.

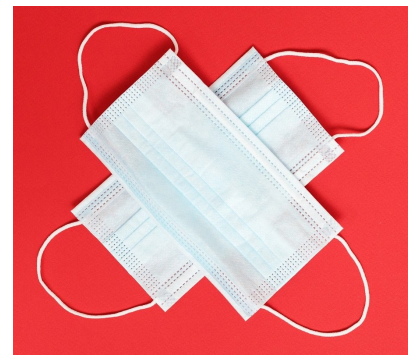
Réforme des retraites

La CGT s'oppose à la réforme de la retraite à points proposée par Macron. Le gouvernement envisage de relancer les discussions à ce sujet pour 2021. Pour rappel, il s'agit d'indexer la valeur du point sur le PIB en limitant à 14% de ce dernier la part des dépenses liée aux retraites.

A effectif constant, une baisse du PIB entraîne donc mécaniquement une baisse des pensions. Avec la crise que nous traversons, le PIB a chuté de 14%. Avec ce système, les pensions seraient donc très impactées...

Comment continuer à croire que c'est une bonne réforme ?

C'est quand qu'on arrête ?



Vous avez dit revalorisation salariale ?

Pour les enseignant·es, le point d'indice de la Fonction Publique est toujours gelé depuis 2017, et le PPCR est loin de permettre le rattrapage de salaire du fait du décrochage que nous subissons depuis des années. Le ministre a beau dire que la revalorisation est toujours à l'ordre du jour, les différents scénarios proposés en février 2020 sont loin d'être satisfaisants...



Côté personnels OGE, pas de NAO au niveau de la branche, sous couvert d'un contexte de tension économique que traverseraient les établissements à cause de la crise sanitaire. Ces NAO sont renvoyées au niveau local, avec le succès que l'on peut en espérer...

Et pendant ce temps, vite, une quête :

Jean Castex, nouveau 1er ministre, va toucher un salaire brut annuel de 182 000 € (12 400€ net mensuel). Edouard Philippe, lui, va continuer de toucher cette rémunération pendant 6 mois, mais seulement 4 000 € lorsqu'il n'aura plus que ses mandats d'élu local. Pour éviter cette chute brutale de revenu, il pourrait demander à retourner au Conseil d'Etat... pour arrondir ses fins de mois. Indécent quand on connaît le salaire d'un DA ou d'un personnel OGE.

La CGT Enseignement revendique la fin du gel du point d'indice, une refonte des grilles indiciaires, un SMIC à 1 800 € et une véritable hausse des salaires pour les personnels de droit privé.

Concours 2020

Pour cette année exceptionnelle, avec la suppression de l'oral pour le concours interne, le ministère n'a pas saisi l'occasion de prendre une mesure de bon sens : admettre toutes les admissibles aux concours, comme le demandait la CGT-EP. Avec 20% de non titulaires dans le privé, cette décision, purement politique, n'aurait pas été du luxe dans l'Éducation. Et aurait permis de sortir de la précarité un certain nombre de collègues. Les stagiaires des concours externe et interne, « privé-es » d'oraux, en plus de leur année de stage, auront droit à un oral supplémentaire en cours d'année, sans que les modalités ne soient encore définies... (arrêté à paraître pour la rentrée).



Dans nos classes...

Chacun se demande comment il-elle va retrouver les élèves à la rentrée, après une si longue interruption. Des priorités pédagogiques ont bien été publiées sur Eduscol pour la période septembre-octobre, mais avec quels moyens pour leur mise en œuvre ?

En maternelle et en primaire, la rentrée risque bien d'être compliquée... Travailler sereinement avec de jeunes enfants et les risques liés à la Covid 19, plus facile à dire qu'à faire... et comme toujours avec Blanquer, une bonne rentrée ne peut s'envisager sans ses rituelles évaluations, dont l'intérêt et l'utilité interrogent à plus d'un titre...

En lycée professionnel, poursuite des réformes, après une année de mise en place de la « transformation de la voie professionnelle » : chef d'œuvre, mixité des publics, développement de l'apprentissage, et bien sûr tout cela au détriment d'une formation de qualité pour des jeunes qui en ont besoin.

Au lycée, le nouveau bac 2021, on y est ! Fini les E3C, vive les EC (Épreuves Communes). Malgré une forte contestation des collègues sur le terrain cette année, sur le fond, la réforme du bac conserve son esprit en instituant un bac local et inégalitaire. Quant aux emplois du temps, avec la multiplication des combinaisons de spécialités possibles (triplettes en 1ère, doublettes en Terminale), cela risque bien d'être un véritable casse-tête... Le vôtre, il est comment ?



Rendez-vous de carrière et appréciation finale...

Certains rendez-vous pour 2019-2020 n'ayant pas pu se tenir pour cause de confinement, ils seront reportés lors du 1er trimestre de cette année, décalant à décembre le bilan et la transmission de l'appréciation finale, ainsi que les éventuelles démarches de contestation...



Rejoignez un syndicat offensif, au service de toutes les salarié-es

La CGT dans l'enseignement privé agit pour aider les salarié-es à défendre leurs droits et en gagner de nouveaux, parce que nous sommes convaincu-es que seules nos résistances et nos luttes nous permettront de prendre en main notre avenir.

Depuis les élections de décembre 2018, nous sommes devenus un syndicat représentatif au niveau de l'Éducation Nationale.

Depuis des années, nous refusons de cautionner les reculs, tant pour les personnels OGEC que pour les enseignant-es.

Avec les questionnaires en ligne auprès des stagiaires, des enseignant-es en IME-ITEP, en lycée pro, des maîtres délégué-es... nous avons voulu être au plus près des exigences des personnels.

Lors de la période de confinement, nous avons communiqué régulièrement sur la situation pour répondre à l'ensemble des questions dans un contexte bien particulier...

Nous agissons pour en finir avec la précarité, le gel des salaires, la dégradation de l'éducation, la souffrance au travail.

Nous sommes engagé-es contre toutes les discriminations, racistes et sexistes. Nous défendons la laïcité et la liberté de conscience de tous les personnels.

Nous sommes porteurs d'un projet d'émancipation sociale et démocratique qui passe, dans notre secteur, par la perspective d'un grand service public laïque réunifié de l'éducation, avec fonctionnarisation sur place des personnels.

Vous vous reconnaissez dans ces objectifs ?

Rejoignez-nous !

